



ACTES DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA MOT

Assemblée générale
des 1er et 2 juillet 2025
à Aussois

**Thème : Coopération
transfrontalière et espaces de
montagnes**

Introduction

La conférence annuelle a été organisée dans le cadre de l'Assemblée générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) des 1er et 2 juillet à Aussois, à l'invitation du Syndicat du Pays de Maurienne et du Département de la Savoie. La conférence a eu lieu dans le Centre Paul Langevin à Aussois, le 1er juillet 2025.

THÈME - COOPERATION TRANSFRONTALIERE ET ESPACES DE MONTAGNE

Conférence – le 1er juillet 2025 à Aussois

Les traités européens fixent aux politiques communautaires et nationales l'objectif d'assurer la cohésion territoriale, et reconnaissent les régions de montagne et les régions transfrontalières comme particulièrement concernées (article 174 TFUE). Beaucoup de frontières européennes ont été fixées dans la montagne. Cette conférence propose de mettre en débat les enjeux spécifiques des frontières de montagne, et des politiques publiques y répondant, à partir de l'exemple du territoire de la conférence des hautes vallées (CHAV), qui nous accueille ces 2 jours.

Participants

Christiane BRUNET, Vice-présidente du Département de la Savoie

Jean-Claude RAFFIN, Maire de Modane, Vice-président du Syndicat du Pays de Maurienne

Emilie BONNIVARD, Députée de la 3ème circonscription de Savoie, Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe MATHERON, Commissaire du Massif des Alpes

Valeria CENACCHI, Représentante de la Commission européenne, DG REGIO, D.2, Interreg, Coopération Transfrontalière, Frontières Intérieures, en charge du suivi du programme Interreg ALCOTRA)

Philippe ALPY, Vice-président du Département du Doubs, Vice-président de la MOT sur les thèmes « Montagne » et « Ruralités »

Animation par **Jean PEYRONY**, Directeur général de la MOT

Coopération transfrontalière France - Italie (Alpes)



Jean PEYRONY, MOT

Madame BRUNET, vous représentez le Département de la Savoie. Les Départements jouent un rôle important dans la coopération transfrontalière, d'autant plus dans les espaces de montagnes où les collectivités disposent de faibles moyens d'ingénierie. Comment le Département aborde-t-il la coopération, notamment dans le cadre de votre projet AMONT avec le Piémont et le val d'Aoste ?

Christiane BRUNET, Département de la Savoie

La coopération transfrontalière connaît une nouvelle dynamique depuis quelques années avec le président de notre département ; de près et de loin l'Europe questionne, nous avons envie de nous inscrire dans un projet européen mais manquons d'ingénierie. Nous voulons rapprocher l'Europe des citoyens. L'Europe fait encore un peu peur dans les territoires ruraux, mais elle est de plus en plus présente. Certaines choses restent compliquées notamment administrativement parlant.

Nous développons un projet structurant avec les régions Piémont et Val d'Aoste : A-MONT, projet cadre qui a commencé par un diagnostic de territoire pour identifier les besoins des citoyens et qui va se poursuivre par une co-construction du projet.



Jean PEYRONY, MOT

Monsieur RAFFIN, vous représentez aujourd'hui la Maurienne, confrontée comme toutes les vallées alpines à des transitions complexes. Vous êtes maire de Modane, ville emblématique du franchissement des Alpes. Face aux enjeux de votre territoire, que vous apporte la coopération avec l'Italie au sein de la CHAV ? Qu'attendez-vous des politiques nationales et européennes, actuelles et futures ?

Jean Claude RAFFIN, Ville de Modane

La montagne ce sont des risques qui ne tiennent pas compte de la frontière. La conférence des hautes vallées (CHAV) est une association de territoire ancienne, qui travaille à une échelle de proximité, l'Europe se fait à ce niveau-là. Nous aidons les petites communes à porter des projets européens, en organisant la mise en relation pour le montage de projets européens. La CHAV dure depuis longtemps parce que les problématiques sont partagées et qu'elle apporte un soutien important aux projets. .

La frontière ici n'a que 150 ans, aujourd'hui elle s'efface. Pour nous la mobilité est importante et complexe. Nous devons travailler avec les communes de l'autre côté de la frontière. Il faut construire des tunnels pour franchir les montagnes. La mobilité ici présente des dimensions différentes d'ailleurs : les transports sont moins nombreux car moins rentables. L'hôpital le plus important est à plus de 100 km, les hôpitaux locaux ne peuvent vivre que grâce à la coopération transfrontalière avec une mobilité des patients des deux côtés de la frontière. Parfois c'est plus simple de traverser la frontière que d'aller à 100 km. La distance des centres rend la question de mobilité d'autant plus importante.

Pour beaucoup de personnes l'Europe semble loin, mais l'Europe va d'abord se faire par la coopération entre communes, par des micro-projets, au niveau local, sur ces frontières.

Jean PEYRONY, MOT

Madame BONNIVARD, la Région Auvergne Rhône Alpes, que vous représentez ce soir, est engagée dans la coopération comme Autorité de gestion du programme ALCOTRA, et dans la macro-région alpine (SUERA). Quelle est votre stratégie pour la coopération, aux différentes échelles (soutien aux PITER+, les Alpes franco- italiennes, l'ensemble du massif) ?



Emilie BONNIVARD, Région Auvergne Rhône-Alpes

Tout d'abord, je voudrais exprimer ma solidarité avec le secteur de Modane, touché par des catastrophes naturelles en août 2023, et à nouveau hier. Elles ont impacté lourdement la frontière et les échanges. Le rôle de l'UE en matière de sécurité, de prévention des aléas climatiques etc. est à réinventer.

La région AURA a des partenariats avec de nombreuses régions européennes jusqu'en Europe centrale. Les réseaux européens se forment géographiquement mais aussi par la dynamique de projets. Cette coopération est bénéfique pour les acteurs régionaux, comme ceux de notre industrie.

Le programme Alcotra fonctionne bien, ancré dans la réalité du territoire transfrontalier. Les difficultés initiales ont été surmontées. Les projets Piter accompagnent la structuration des territoires transfrontaliers sur l'espace, avec pour objectif de développer des stratégies territoriales intégrées. Il est important de simplifier les procédures pour s'assurer que l'investissement profite aux citoyens.

La région participe aujourd'hui à 3 projets Alcotra. Après Alcotraité 1, le projet Alcotraité 2 sur les transports fera face à l'urgence de transports quotidiens (par camions, trains) intégrés avec nos voisins, dans notre territoire industriel et touristique, et à la complexité des obstacles aux transports transfrontaliers. Une meilleure gouvernance est indispensable. Pour l'avenir l'enjeu n° 1 est la mise en œuvre du nouveau tunnel Lyon Turin, pour renforcer l'attractivité de nos territoires de montagne et ses axes de développement économique.

La région est cheffe de file d'un autre projet sur les métiers de la montagne : ProAlp.

La région agit sur un périmètre plus large dans le cadre de la stratégie SUERA, avec comme grands objectifs : accroître le potentiel économique de l'hydrogène, développer une stratégie de coopération dans la perspective des JO 2030, et d'un tourisme 4 saisons.



Jean PEYRONY, MOT

Monsieur MATHERON, en tant que commissaire de massif des Alpes, vous mettez en œuvre une politique nationale de la montagne. Qu'est-ce que la coopération transfrontalière et macro-régionale peut apporter aux territoires de montagne ?

Philippe MATHERON, Commissariat du massif des Alpes

La France dispose d'outils nationaux comme la loi montagne. Les territoires se moquent des divisions administratives. La montagne a toujours été un espace de passage et de circulation humaine, sociale et économique. Les gens vivent ensemble par -delà les frontières. Les administrations ont parfois créé des limites, mais historiquement, culturellement cet espace ne connaît pas de limites. L'apport de l'échelon européen est de conforter ces espaces communs, d'amener des réponses concrètes aux enjeux du quotidien avec aussi un financement.

Pour surmonter les différences des cadres nationaux, il faut un projet global pour la communauté transfrontalière.

A l'échelle macro-régionale, la SUERA est un incubateur de partenariats (groupes de travail) qui émergent ensuite aux projets européens. Cela démontre la valeur ajoutée de ces outils européens, pour prendre en compte les enjeux du local au global. On a réussi à créer un lien entre le local et les grands enjeux européens. La perception de l'Europe par les populations alpines est bonne.

Jean PEYRONY, MOT

Madame CENACCHI, à la DG REGIO vous suivez notamment le programme ALCOTRA. Quel est votre regard sur ce programme, et notamment sur les PITER +, dispositif emblématique ?

Valeria CENACCHI, Commission européenne

Pour moi, Alcotra est une histoire personnelle, il y a 30 ans j'étais à Grenoble pour faire un DEA, j'y ai découvert les la politique régionale européenne en faisant un mémoire sur INTERREG 'les frontières laboratoires de l'intégration européenne'.

Pendant le Covid, événement emblématique révélateur de la fragilité des frontières, j'ai commencé à travailler sur Alcotra au sein de la DG REGIO. Je note une vraie implication des autorités régionales, des acquis et une conscience commune du destin commun du territoire.

Les Piter ont pris à bras le corps l'idée d'expérimenter des stratégies territoriales intégrées, de préfigurer des modes de gouvernances transfrontalières adaptés. Bassins de vie veut dire vivre ensemble. Il y a encore beaucoup de choses à faire. Comment développer les modes de gouvernances territorialisées est un enjeu d'avenir. Comment donner envie de vivre dans ces territoires et d'y rester ? – le droit de rester doit être accompagné par l'envie de rester. Il faut opérationnaliser ces enjeux au service d'une citoyenneté transfrontalière (en lien avec la citoyenneté européenne).

L'objectif stratégique ISO1 pour la gouvernance transfrontalière, les fonds micro-projets, BridgeforEU : les outils existent, il faut investir sur eux à l'avenir.



Jean PEYRONY, MOT

Monsieur ALPY, le Doubs est aussi un département de montagne, qui présente certains enjeux similaires à ceux évoqués jusque-là, et d'autres différents, notamment des flux transfrontaliers locaux beaucoup plus importants. En tant que Vice-président de la MOT sur le thème « Montagne -Ruralités », quelle évaluation faites-vous de la coopération transfrontalière et de ses outils actuels, par rapport aux besoins de ces territoires ?

Philippe ALPY, Département du Doubs

Le traité de Lisbonne, la loi montagne dans laquelle nous sommes acteurs, les outils existent, ils sont solides, éprouvés, mais il y a aussi des freins administratifs, physiques, de mobilité etc. Un des enjeux est de réconcilier nos concitoyens avec l'Europe... La connaissance n'existe pas partout quand on s'éloigne des montagnes et des frontières. Il est difficile de s'appropriier les outils européens, toutes les régions n'ont pas la même relation avec eux. La communauté européenne nous enrichit mais nécessite de la réactivité dans les territoires. Il faut faire circuler l'information sur les outils vers les élus locaux, les acteurs de l'industrie, les universitaires, les associations. L'ingénierie du territoire doit aussi être dédiée à l'Europe et au transfrontalier.

En 2026 nous repartirons dans de nouveaux mandats locaux, il faudra encore capter les nouveaux élus, notamment de la montagne, les éduquer pour communiquer sur les outils européens, etc. Faire circuler les informations, informer les citoyens, leur donner les moyens, etc. pour surmonter nos diversités et coopérer par-delà la frontière.

La montagne est un laboratoire, c'est vrai.

Philippe Matheron, Commissariat du massif des Alpes

La mobilité et les catastrophes naturelles sont des sujets forts. Un Pacte européen pour la montagne est lancé (avec par ex. de nouveaux outils de gestion des risques naturels), le gouvernement français s'est engagé à le soutenir. Le massif des Alpes accompagne ce mouvement, j'invite les autres massifs à faire de même.





Bussois © Mission Opérationnelle Transfrontalière



Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

38, rue des Bourdonnais

75001 Paris - France

Tél. : +33 (0)6 70 08 87 41

www.espaces-transfrontaliers.eu